

Comité de Pilotage Local NATURA 2000
du site des Etangs de l'Armagnac
du 01 avril 2016

Compte –Rendu

Le comité de pilotage local chargé du suivi de la mise en œuvre du Document d'objectifs NATURA 2000 du site des Etangs de l'Armagnac s'est réuni le 01 avril 2015 à 14h30, à la mairie d'ÉAUZE, sous la présidence de Reine LABARTHE, conseillère municipale d'Eauze déléguée par Michel GABAS, président du COPIL, conseil départemental et maire d'ÉAUZE.

Présents :

- Alain BACQUÉ, maire de Ramouzens
- Martin BALLOT, ADASEA 32
- Nicolas BERNADICOU, Conseil Départemental 32 Service Agriculture et Environnement
- Aurélie BELVÈZE, ADASEA 32
- Catherine BRAU-NOGUÉ, Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- Jean Michel CATIL, C.P.I.E. Pays Gersois
- Henri DIEDERICH, maire de Larée
- Reine LABARTHE, conseillère municipale d'Éauze représentant Monsieur Le Maire
- Emeline LAFON, représentant la Chambre d'Agriculture 32
- Michel LANS, DDT du Gers
- Jean-Paul MONTAUT, Les Chevaliers de la Gaule (société de pêche de Manciet)
- Florent NONON, CRPF
- Anne-Marie THIBAUD, Syndicat des propriétaires forestiers du Gers et administratrice CRPF
- Nathalie DUFORÊTS, enseignante au CFPPA de Mirande
- Les étudiants du BTS GPN du CFPPA de Mirande

Excusés :

- Baptiste AURIGNAC, conseiller foncier de la SAFER GHF
- Sarah BRIAND, Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Carole DELGA, présidente du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- Marc DIDIER, président ADASEA 32
- Michel GABAS, maire d'Éauze et conseiller départemental
- Vincent GOUANELLE, conseiller départemental
- Elsa HEURE, conseiller foncier de la SAFER GHF
- Michel LANÇON, président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Gers
- Claire LEMOUZY, directeur ADASEA 32
- Nicolas SOUBIRAN, directeur de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Gers
- Didier SOULIE, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Isabelle TINTANE, conseillère départementale

Madame LABARTHE accueille et remercie les membres du comité de pilotage d'avoir répondu à l'invitation. Elle indique qu'Éauze s'engage pour la préservation des zones humides, des étangs Natura 2000 et des ZNIEFFs et travaille actuellement à l'intégration de la dimension environnementale dans son PLU.

Après un tour de table où chacun des membres se présente, le comité de pilotage commence par une présentation de l'ADASEA 32 avec les interventions complémentaires de Jean-Michel CATIL, CPIE Pays Gersois et de Nicolas Bernadicou, Conseil Départemental.

L'ordre du jour est le suivant :

A. Bilans 2015 et Perspectives 2016

- 1 Contractualisation
- 2 Communication : scolaires, grand public
- 3 Animation générale
- 4 Questions diverses

B. Atelier participatif : « un nouvel élan pour Natura 2000 » : temps d'échanges

A. BILANS 2015 ET PERSPECTIVES 2016

1. Observations d'espèces

Florent NONON indique qu'une patte de pique-prune a été identifiée lors d'une prospection dans les vieilles forêts du Gers.

Nicolas BERNADICOU précise que l'espèce n'a pas été retrouvée sur le site du Moura.

Aurélié BELVÈZE rappelle que la tempête de 2009 a eu pour conséquence la destruction de vieux arbres habitats de l'espèce.

Jean-Michel CATIL a observé sur le site du Marais le Fadet des Laïches dans le cadre du Plan Régional d'Actions. Cette espèce relève des annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore et est protégée sur l'ensemble du territoire.

Michel LANS précise que les enjeux particuliers doivent être transmis aux différents intervenants.

Alain BACQUÉ demande si le cormoran est toujours protégé.

Michel LANS répond que l'espèce l'est toujours mais qu'elle peut faire l'objet d'une régulation par les agents de l'ONCFS.

2. Contrats agricoles

Catherine BRAU-NOGUÉ explique que le Conservatoire Botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a été sollicité par la DRAAF pour aider à clarifier le cahier des charges de la mesure système herbager pastoral. Pour cela une visite terrain illustrant différents cas a eu lieu dans l'ensemble de l'ex-Région Midi-Pyrénées. Une conclusion a été rendue en octobre 2015 au commanditaire : elle n'a pas reçu de réponses aux questions soulevées. Le constat est le même pour les réunions nationales qui n'ont pas abouti à des retours.

Jean-Michel CATIL mentionne l'intérêt de la mesure système herbager pastoral et précise qu'il faut accompagner les agriculteurs.

3. Contrats Natura 2000 hors agricole hors forêt

Michel LANS souligne qu'il n'y a pas eu de rupture de l'animation en 2015. Concernant les contrats hors agricole, un démarrage progressif est attendu en 2016 avec un principe d'appel à projets avec un échéancier régulier.

4. Chartes Natura 2000

Alain BACQUÉ note que les ressources des communes seront moins importantes et qu'il n'est pas d'accord pour compenser.

Henri DIEDERICH note qu'il reste de nombreuses incertitudes auxquelles il faudra s'adapter.

5. Information des acteurs

Alain BACQUÉ pense que les mairies reçoivent trop d'informations. Il faudrait communiquer auprès des agriculteurs car Natura 2000 a été présenté il y a 10 ans et le message n'est pas bien passé. Il reste plein de questions à mettre sur la table. Il serait souhaitable de faire des réunions cantonales en motivant les gens pour les faire venir et s'exprimer.

Aurélie BELVÈZE rappelle que le COPIL concerne le site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac tandis que la commune de RAMOUZENS est incluse dans le site de la Gélise. Le travail d'informations a déjà été réalisé sur le site des Étangs et devrait débiter sur celui de la Gélise.

Michel LANS complète en expliquant que le document d'objectifs porté par le syndicat mixte du Pays d'Albret a été validé en 2014. Le syndicat mixte porte l'animation et a embauché une chargée de mission depuis début janvier 2016 : Marine FONT.

Martin BALLOT indique qu'il y a eu une réunion d'information destinée aux agriculteurs ce matin. L'information est un enjeu central.

6. Point sur le Moura

Nicolas BERNADICOU présente l'état d'avancement des travaux. La restauration a pris du retard car, d'une part il a fallu arracher les arbres de la digue ce qui n'était pas prévu et d'autre part, la Douze a été en crue 3 fois début 2016. À noter que 3 arbres à chauves-souris ont été conservés et que la digue est trois fois plus large qu'à l'origine. Le 14 mars 2016 la remise en eau a été lancée. Il reste environ 3 semaines de travaux.

En terme d'espèces 2 cistudes ont été observées le matin même.

Côté moulin : le premier quart est fait. Le chantier-formation avec le CAUE reprend du 28 avril au 21 octobre.

Côté queue d'étang : un chantier-école écologique sur la saulaie-frênaie a lieu en partenariat avec le lycée de Riscle au rythme de 1 à 2,5 jours sur 5 semaines.

Le comité de gestion devrait se réunir d'ici la fin juin avec une visite sur le site.

Jean-Michel CATIL ajoute qu'il y a également eu des observations de cuivré et de lucane.

Jean-Paul MONTAUT précise que la pêche électrique réalisée à Averon-Bergelle n'a pas montré la présence de la lamproie de Planer. Selon lui le problème est lié aux travaux qui ne sont pas terminés. Il enverra aux animateurs Natura 2000 les résultats.

B. PERSPECTIVES 2016-2017

1. Actualisation du document d'objectifs

Michel LANS indique que le document d'objectifs date de 2003 ce qui en fait un des plus anciens de Midi-Pyrénées. A ce titre il s'agit de l'actualiser. Une première partie a été réalisée en 2014 (l'actualisation de la cartographie des habitats naturels). Un budget a été proposé en août 2015. En terme d'espèces, les enjeux particuliers comme les espèces récemment observées doivent remontés auprès des services de l'Etat.

Aurélié BELVÈZE souhaite que la collecte des données soit un préalable à la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres.

C. INFORMATIONS ET TEMPS D'ECHANGES

Chaque participant est invité à prendre la parole et à échanger sur le site Natura 2000, son fonctionnement et les orientations à prendre.

Michel LANS propose de réaliser des formations.

Aurélié BELVÈZE rappelle que plusieurs formations, dont certaines prévues dans le document d'objectifs, ont déjà été réalisées : les auxiliaires des cultures en vigne, comment valoriser un site Natura 2000 sur son territoire d'élu, comment gérer les étangs

Florent NONON informe les membres du comité de pilotage local de la mise en place d'une formation de 4 jours sur la gestion des chênaies dont 3 jours se dérouleront dans l'Armagnac (Manciet, le Houga, Estang). Gratuite pour les propriétaires moyennant l'adhésion de 50 € à l'association FOGEGOR Midi-Pyrénées, elle débute le 29 avril et se terminera courant juillet 2016. Le programme est le suivant :

- o 1^{er} jour : présentation généraliste sur les différentes espèces de chênes et la qualité du bois
- o 2^{ième} jour : la régénération naturelle
- o 3^{ième} jour : l'amélioration
- o 4^{ième} jour : la gestion durable et la biodiversité

La question est posée de l'ouverture de ce type de formation aux collectivités.

Jean-Michel CATIL intervient sur le thème des suivis. Ils sont importants car il s'agit de bien utiliser l'argent public afin de savoir si les mesures portent leur fruit. C'est aussi à l'occasion de sortie terrain que l'on peut montrer cette biodiversité rare (cistude, cuivré des marais, lucane) ; les espèces phares n'étant pas que les baleines et les éléphants !

Jean-Paul MONTAUT souhaite que les différents suivis soient coordonnés.

Emeline LAFON souhaite axer l'animation sur l'information et la mise en place de partenariats techniques. Elle propose de faire des articles destinés aux agriculteurs qui paraîtraient dans la « Volonté Paysanne ».

En réponse Aurélié BELVÈZE propose une lettre d'information par mel pour les membres du comité de pilotage local.

Jean-Michel CATIL demande si les bulletins communaux parlent de Natura 2000.

Reine LABARTHE répond que seule la Gélise a été évoquée.

Reine LABARTHE évoque la possibilité de mettre en place des panneaux.

Aurélié BELVÈZE présente le plan de communication mis en place sur le site Natura 2000 « Coteaux du Lizet » qui allie panneaux d'information, livret et sentiers de balades.

Jean-Michel CATIL indique qu'après la restauration du Moura il est prévu des actions de valorisation pédagogiques.

Florent NONON présente la journée internationale de l'arbre qui se déroule le 21 mars. Dans ce cadre il y a eu une plantation d'arbres à Masseube. Si cette date est reconduite en 2017 il peut être envisagé de mettre en place une action de sensibilisation sur le site du Moura.

D. CONCLUSION

L'ordre du jour étant épuisé, Reine LABARTHE lève la séance à 16 h50, après avoir remercié tous les intervenants. Elle souligne la richesse des actions menées même si parfois certains points peuvent paraître obscurs. Elle rappelle la nécessité de sensibiliser le grand public.